



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 45

Votants : 43

Convocation du Conseil municipal :
le 28/10/2025

Publication :
le 07/11/2025

SEANCE DU 3 NOVEMBRE 2025

Délibération n° D-2025-335

Maintenance des équipements de la salle des serveurs
informatiques - Approbation de l'accord-cadre

Président :

Monsieur Jérôme BALOGE

Présents :

Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Dominique SIX, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Michel PAILLEY, Madame Christelle CHASSAGNE, Monsieur Nicolas VIDEAU, Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Madame Anne-Lydie LARRIBAU, Monsieur Elmano MARTINS, Monsieur Philippe TERRASSIN, Madame Valérie VOLLAND, Monsieur Thibault HEBRARD, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Monsieur Gerard LEFEVRE, Monsieur Eric PERSAIS, Madame Yvonne VACKER, Madame Aline DI MEGLIO, Madame Sophie BOUTRIT, Monsieur Florent SIMMONET, Monsieur Hervé GERARD, Madame Aurore NADAL, Monsieur François GUYON, Madame Stéphanie ANTIGNY, Madame Yamina BOUDAHMANI, Monsieur Karl BRETEAU, Monsieur Romain DUPEYROU, Madame Noélie FERREIRA, Monsieur Nicolas ROBIN, Madame Mélina TACHE, Madame Fatima PEREIRA, Madame Ségolène BARDET, Monsieur François GIBERT, Madame Véronique BONNET-LECLERC, Monsieur Sébastien MATHIEU, Madame Elsa FORTAGE, Madame Véronique ROUILLE-SURVAULT, Monsieur Hugo PASQUET--MAULINARD.

Secrétaire de séance : Madame NADAL Aurore

Excusés ayant donné pouvoir :

Madame Florence VILLES, ayant donné pouvoir à Madame Rose-Marie NIETO, Madame Lydia ZANATTA, ayant donné pouvoir à Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Monsieur Bastien MARCHIVE, ayant donné pouvoir à Monsieur Jérôme BALOGE, Madame Cathy GIRARDIN, ayant donné pouvoir à Monsieur François GIBERT, Madame Julia FALSE, ayant donné pouvoir à Madame Elsa FORTAGE

Excusés :

Monsieur Guillaume JUIN, Monsieur Baptiste DAVID.

CONSEIL MUNICIPAL DU 3 novembre 2025

Délibération n° D-2025-335

Direction de la Commande Publique et Logistique

Maintenance des équipements de la salle des serveurs informatiques - Approbation de l'accord-cadre

Monsieur Gerard LEFEVRE, Conseiller municipal expose :

Mesdames et Messieurs,

La Ville de Niort dispose d'une salle hébergeant les serveurs informatiques de la Direction des Systèmes d'Information.

Pour garantir le bon fonctionnement continu des matériels informatiques, cette salle possède divers équipements techniques (climatisation, installation électrique...) qui nécessitent une maintenance préventive et curative.

Le contrat est passé pour une durée de 4 ans, sous la forme d'un accord-cadre mono attributaire à bons de commande et à marchés subséquents.

Le montant maximal pour la durée de l'accord-cadre est de 250 000 € TTC.

Après déroulement de la consultation, l'accord-cadre a été attribué à :

Groupement INEO ATLANTIQUE (mandataire) / AXIMA REFRIGERATION / GEMA - LA CHAPELLE SUR ERDRE – (44240).

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver l'accord-cadre attribué à Groupement INEO ATLANTIQUE (mandataire) / AXIMA REFRIGERATION / GEMA - LA CHAPELLE SUR ERDRE - (44240) et autoriser sa signature.

LE CONSEIL ADOpte

| | |
|-----------------|----|
| Pour : | 43 |
| Contre : | 0 |
| Abstention : | 0 |
| Non participé : | 0 |
| Excusé : | 2 |

Le Secrétaire de séance

Le Président de séance

Aurore NADAL

Jérôme BALOGE